

Larentia Zumsteinaria : nova species

Autor(en): **Laharpe, J. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft =
Bulletin de la Société Entomologique Suisse = Journal of the
Swiss Entomological Society**

Band (Jahr): **1 (1862-1865)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-400147>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Var.: *Onopordi* Ramb., bläss. Süden und Jura.

Var.: *Moeschleri* Keferst. Grosse Form des Südostens (*Sarepta*).

6. *Cynaræ* Boisd. Südosten von Europa (*Sarepta*).

7. *Helvetina* Meyer. Wallis und in Andalusien.

Die Beschreibung der Hisperie *Helvetina* folgt in der nächsten Nummer.

Larentia Zumsteinaria.*)

Nova Species.

Par **J. de Laharpe**, médecin à Lausanne.

Je dois cette jolie espèce à Mr. Meyer de Burgdorf, qui l'a prise du 30. mai au 20. juin 1861 au bord d'un bois de pin, au dessus de Viège (haut Valais). Elle n'est pas très rare dans la localité qu'elle habite; mais elle est difficile à saisir, parcequ'elle se pose habituellement sur la terre et les rochers, dont elle a la couleur. La chenille vit probablement sur les pins, le papillon ne s'étant montré nulle part ailleurs dans la contrée. — 3 exemplaires en bon état, dont 1 mâle et 2 femelles.

Cette phalène a le facies, le colorit et la taille de *peribolaria* quoiqu'elle ne puisse se placer à une autre division du grand genre *Larentia* de Her. Schäffer. Ses affinités la rapprochent plutôt de *aptaria*, *spadicearia*, *propugnaria* et autres.

La tête, le thorax et le corps sont recouverts d'écaillés et de poils plus ou moins blanchâtres, grisâtres et brunâtres. Les anneaux du dos ne sont marqués ni de points, ni de lignes. L'anus du mâle est terminé par un mouchet gris et court. Le dessous du corps et les pattes sont gris-clair, piquetés de gris-brun.

Les palpes labiaux sont courts et obtus; le front est brunâtre; les antennes du mâle sont modérément pectinées, brunâtres; leurs tubercules ne sont pas saillants.

Les ailes antérieures ont la côte droite à peine inflechie au

*) Dédicée à Me Zumstein, collectrice zélée, qui, la première, en fit la capture. M-D.

sommet: celui-ci est aigu. Le bord externe est légèrement arrondi en s'approchant de l'angle postérieur qui, lui-même est très arrondi; le bord interne est droit.

L'espace basilaire est petit et limité par deux ou trois traits semi-circulaires, brunâtres, rapprochés. L'articulation est gris-clair. Le premier ruban est de la largeur de l'espace basilaire, fortement coudé en dehors près de la côte, d'un blanc terne, ombré dans le milieu de gris bleuâtre et parcouru le long des bords par un trait gris peu prononcé. Le 2^d espace (médian) forme une bande brunâtre plus large à la côte. Cette bande porte, en avant, une éclaircie d'un blanc bleuâtre au centre de laquelle se place un point noir. Le bord interne de la bande médiane est limité par un trait brun, légèrement festonné et formant un sinus à la hauteur de la cellule. Son bord externe, limité par un même trait, forme d'abord un petit angle vis-à-vis le point discoïdal, puis un deuxième plus grand au centre de l'aile; de là il se dirige en dedans, en formant un sinus à concavité externe, avant de se terminer. Les teintes brunes de la bande moyenne sont plus prononcées dans sa moitié postérieure. Cette bande est parcourue, parallèlement à ses bords, par 4 lignes d'un brun noirâtre, dont les 2 internes sont plus prononcées.

Après l'espace médian vient un deuxième ruban d'un blanc bleuâtre, étroit, divisé par une ligne grise. Le troisième espace est partagé en deux moitiés inégales, l'interne plus large, par la ligne fulgurale formée d'une série de lunules blanches, enfumées au dessous du sommet de l'aile. Celui-ci porte un trait oblique brun en arrière et une éclaircie blanchâtre en avant. La moitié interne de l'espace terminal, est d'un gris bleuâtre nettement tranché en dedans par un trait fin plus foncé; la moitié interne est brune, semée de taches fauves.

La marge est séparée de la frange par une série de petits traits séparés de deux en deux par les taches fauves correspondantes aux nervures. La frange est entrecoupée de brun et de fauve, mélangée de gris et de blanc.

Les ailes postérieures sont étroites, d'un gris roux, sans point à leur centre. Vers le milieu de l'aile une bande blanchâtre, divisée, correspondant au deuxième ruban, puis un filet de même

couleur et enfin la ligne fulgurale, visible seulement vers l'angle abdominal, interrompent l'uniformité de la teinte grise. Celle-ci est plus marquée vers la marge qu'à la base de l'aile. La frange est semblable à celle des antérieures; sa ligne de démarcation est plus continue.

Le dessous est d'un blanc roux, semée d'un grand nombre d'atomes bruns. Les 4 points discoïdaux y sont bien marqués. Le deuxième ruban et la ligne fulgurale y apparaissent sous forme de traces blanchâtres. Le bord externe de la band moyenne et la trace oblique du sommet y sont dessinés sous forme de trait brun indécis. Les points de la marge sont moins apparens et la frange est tigrée.

Cette phalène rappelle pour la teinte générale *Bipunctaria*; mais elle est sensiblement plus petite qu'elle, avec les ailes plus aigues au sommet.

Anfrage!

**Wo ist Bremy's hinterlassene Sammlung schweizer.
Diptera hingekommen?**

Dieselbe enthielt nach einem, mir kurze Zeit vor seinem Hinscheid noch mitgetheilten Verzeichnisse in 39 Familien und 324 Gattungen die schöne Zahl von 1828 Spezies
und an noch undeterminirt gebliebenen 427 »

wonach also die ganze Sammlung aus 2255 Spezies bestand.

In welchem Verhältniss diese Zahl zu derjenigen der gesammten europäischen Diptern-Masse steht, dies wird das nun bald erscheinende letzte Heft von Schiners verdienstvollem Diptern-Werke herausstellen. Jedenfalls lässt sich annehmen, dass Bremy, bei seinem eisernen Fleisse, die schweizerische Fauna ziemlich annähernd erschöpft habe. Die Sammlung soll zwar nach seiner Aussage, in den letzten Jahren durch Feuchtigkeit viel gelitten haben, wodurch gar manches seltene Stück zu weitem Vergleichungen fast unbrauchbar geworden sei. Gleichwohl muss sie, da diese Ordnung Bremy's Lieblingsfach war und über die er mit Loew und andern Autoritäten